



DECISION 2025-154

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de fourniture de « deux armoires de commandes électriques pour les postes de relevage à Berg-sur-Moselle et à Rodemack dans le cadre du service public de l'assainissement collectif » est conclu avec la société SOGEA EST BTP - Secteur Electromécanique - Zone Industrielle - rue Général de RASCAS - 57220 BOULAY, pour un montant de 19 726 € H.T..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 21 octobre 2025

Le Président
Michel PAQUET

